

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 22 décembre à 18h30

Ordre du jour :

- Délibération Modificative n° 03 du budget 2025
- Participation forfaitaire aux frais de cantine
- Création d'agent recenseur.
- Délibération d'admission en non-valeur.
- Questions diverses



Le Maire

Antoine VINCILEONI